

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18522 - 72ÈME ANNÉE

Les propos de Nicolas Sarkozy confirment la ligne suivie depuis 70 ans par la France à l'égard de La Réunion

L'assimilation au cœur de la campagne présidentielle

Si le contexte de la campagne de la primaire de la droite a amené Nicolas Sarkozy à aller jusqu'à la caricature avec sa phrase « nos ancêtres sont Gaulois », il révèle que le but poursuivi reste l'assimilation. C'est justement cette politique d'assimilation qui est à l'origine de la crise que connaît La Réunion aujourd'hui, et qui la classe comme département socialement hors-norme. Cette politique est celle qui est menée depuis 70 ans par tous les gouvernements au pouvoir à Paris, quelle que soit leur tendance politique.



Les jeunes au chômage sont le résultat de la politique d'assimilation menée depuis la décolonisation de La Réunion par la loi du 19 mars 1946.

« Nos ancêtres sont Gaulois », cette petite phrase extraite du dernier discours de Nicolas Sarkozy dans sa campagne de la primaire de la droite a lancé une polémique, elle a même suscité des réactions à La Réunion alors que les personnes indignées sont restées bien silencieuses quand Didier Robert a déclaré que « l'homme africain n'est pas suffisamment entré dans l'histoire, c'est vrai ». L'essen-

tiel est que Nicolas Sarkozy se soit réaffirmé comme un ferme partisan de l'assimilation. Il a été très clair sur ce point et en a donné son contenu. À partir du moment où une personne obtient la citoyenneté, elle doit parler le français et s'inscrire dans l'histoire de France. Autrement dit, c'est l'obligation d'abandonner sa langue, sa culture pour se fondre dans le moule français.

Héritage politique de 2.000 ans d'histoire

Les propos tenus par l'ex-président de la République ne sont pas étonnants. Ils sont le résultat d'un héritage politique vieux de 2.000 ans. Quand l'actuel territoire de la France a été colonisé par les Romains, ces derniers ont diffusé leur vision d'un État centralisé qui assimile les personnes qui vivent à l'intérieur de ses frontières. Le couronnement de cette assimilation était la citoyenneté romaine. Mais cela signifiait de s'intégrer dans le modèle culturel romain pour bénéficier des droits du citoyen.

La construction de la France s'est faite sur la base de son héritage. Le but de ses dirigeants était la création d'un État centralisé, avec l'utilisation d'une seule langue et l'application partout des mêmes règles. Ce modèle s'est diffusé à d'autres continents lors de la colonisation. La Réunion est à ce sujet un véritable cas d'école. Avec d'être colonisée, notre île ne comptait aucun habitant. Elle n'a donc connu que l'administration des régimes qui se sont succédé en France.

Au moment de la décolonisation, la revendication de la quasi-totalité des peuples du monde était l'indépendance. La seule exception se si-

tuait dans les plus vieilles colonies françaises, où la demande était l'intégration à la puissance coloniale. C'était la suite logique de 300 ans de domination du modèle français. Mais cette intégration s'est heurtée à La Réunion à une impossibilité. En effet, comment assimiler un pays qui se situe à plus de 10.000 kilomètres ? Les premières décisions postérieures à la création du département de La Réunion ont été justement de refuser l'égalité sociale, et de ne pas soutenir l'industrialisation du pays. Dans le même temps, la politique d'assimilation était à l'œuvre sur le plan culturel.

L'urgence d'une nouvelle politique

Le PCR a fait le bilan de cette dernière période. L'assimilation a conduit à la crise actuelle avec près de 180.000 demandeurs d'emploi, 120.000 illettrés et près de la moitié de la population en dessous du seuil de pauvreté. Ces indicateurs sont bien différents de la situation à l'intérieur des frontières de la France. Ils soulignent que la poursuite d'une même politique ne pourra que conduire à la catastrophe. C'est pourquoi le PCR propose une autre voie.

Les propos de Nicolas Sarkozy indiquent que sa volonté est justement de continuer les politiques menées par les gouvernements qui se sont succédé depuis 70 ans, qu'ils soient de droite ou socialiste. Et du côté du gouvernement actuel, la tendance est la même, c'est ce qu'indique le contenu du projet de loi sur l'égalité réelle. Il est donc

urgent de faire émerger un rassemblement qui soit porteur d'une nouvelle politique en rupture avec celle qui a fait de La Réunion un département socialement hors-norme. C'est le sens de l'appel au rassemblement du Parti communiste réunionnais qui propose notamment une assemblée unique dotée de pouvoirs permettant de faire des lois, et un fonds de développement pour financer les investissements nécessaires au développement durable de La Réunion qui marche vers le million d'habitants.

M.M.

Les planteurs manifestent pour le versement de l'aide sociale

Le début de la crise finale pour la filière canne-sucre ?

Ces deux derniers jours, des planteurs ont manifesté pour protester contre le retard dans le versement des aides sociales. Pendant ce temps, toujours aucune nouvelle des mesures destinées à atténuer les conséquences de la suppression des quotas l'année prochaine.

La filière canne-sucre continue de s'enfoncer dans la crise. Les perspectives de la récolte ne sont pas bonnes. Une fois de plus, on sera loin des 2 millions de tonnes qui étaient la norme voici 25 ans. Depuis les accords de 1969 qui ont dépossédé les planteurs de la propriété de la canne à sucre, ces derniers voient leurs revenus dépendre de l'aide sociale. Sans les fonds publics, la survie de nombreuses exploitations agricoles est menacée. Un retard dans le versement des aides est donc un véritable drame. Face à cette situation, la CGPER a décidé de se mobiliser pour obtenir l'accélération de la procédure. C'est pourquoi lundi et mardi, des planteurs ont décidé de bloquer les usines sucrières.

Ce mouvement témoigne de la dépendance d'un secteur économique stratégique aux aides publiques. Il est la conséquence de la restructuration de la filière opérée à la suite des accords de 1969 signé par les

usinières et Jean-Paul Virapoullé. C'est dans cet état de fragilité extrême que la filière canne-sucre réunionnaise et ses 18.000 emplois s'appête à affronter la concurrence mondiale dès l'année prochaine.

En effet en 2013, la France a choisi de voter pour la suppression des quotas sucriers en 2017. En conséquence, les industriels européens pourront produire autant de sucre qu'ils veulent, et le marché européen s'ouvrira davantage aux importations venues des grands pays exportateurs de sucre. C'est la suite logique de la condamnation par l'Organisation mondiale du commerce de la gestion du marché européen du sucre. L'objectif est d'aller vers l'abatement des protections pour appliquer le dogme de la « concurrence libre et non faussée ».

Pour avoir une chance de survivre dans cet environnement bouleversé, la filière canne-sucre de La Réunion a demandé à l'État d'augmenter les aides publiques. Faute de quoi, les

industriels disent ne pas être sûrs de vendre le sucre produit, et donc de ne pas acheter les cannes coupées par les planteurs.

Alors que la campagne sucrière 2016 arrive à la moitié, il n'y a toujours aucune nouvelle de la demande faite à la France pour application l'année prochaine. Le président de la République s'était engagé à plaider cette cause pour que l'Union européenne autorise la France à verser 38 millions supplémentaires. Cette promesse a été faite en 2014, elle ne s'est toujours pas concrétisée.

Le blocage des usines du Gol et de Bois-Rouge n'est-il qu'une préfiguration de ce qui attend La Réunion l'année prochaine, quand les quotas et le prix garanti du sucre seront supprimés ?

M.M.

Édito

L'inégalité face à la vie chère

25 % des dépenses des plus pauvres consacrées en moyenne à l'alimentation, et toute augmentation de revenu sera d'abord destinée à l'alimentation. C'est ce qu'indiquent les propos tenus hier par la directrice générale de l'INSEE lors de la présentation de la nouvelle enquête sur le budget des ménages.

La part importante de la nourriture dans les dépenses des plus pauvres souligne la vulnérabilité accrue d'une grande partie des Réunionnais à la vie chère. Car d'après le dernier indice mensuel des prix à la consommation, les prix dans l'alimentation hors produits frais augmentent plus vite que l'inflation, et croissent également plus rapidement qu'en France.

Le RSA, le SMIC, les retraites et les prestations sociales évoluent en fonction de la réalité économique de la France, qui n'est pas celle de La Réunion. En découle un pouvoir d'achat plus faible pour une même somme, car le coût de la vie est plus élevé à La Réunion. L'aspect le plus dramatique, c'est que plus les revenus sont faibles, plus les effets de la vie chère se font ressentir.

En effet, à mesure que les recettes d'une famille augmentent, la part consacrée à l'alimentation va baisser. Cela signifie que la hausse des prix dans ce secteur a un impact moindre sur le budget global.

Malheureusement, cette inégalité n'apparaît pas comme une préoccupation des gouvernements qui se succèdent depuis que La Réunion est devenue un département. Plus grave, une décision récente est allée dans le sens de l'injustice. En 2009, les manifestations des Réunionnais aux cô-

tés du COSPAR ont permis d'obtenir de l'État le versement d'une prime pour atténuer l'impact de la vie chère, c'était le RSTA. D'un montant de 100 euros par mois, elle était destinée aux personnes dont le salaire est inférieur à 1,4 SMIC. En 2013, le gouvernement socialiste a décidé de supprimer le RSTA. Cette décision a pris effet dans le budget voté à la fin de l'année 2013. Dans cette entreprise, le gouvernement a pu compter sur le soutien des députés socialistes et de Huguette Bello. Aucun n'a voté contre ce budget qui diminuait les revenus des travailleurs les plus pauvres.

Les Réunionnais ne sont pas tous égaux face à la vie chère. Ce sont les plus pauvres qui en paient le prix le plus lourd, et ils sont abandonnés par ceux qui ont la responsabilité de défendre les intérêts de La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991 - 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Oté

In fron pou marsh dann shomin nout dévlopman réèl

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi antan bann rouj apré kréтик mésyé Hollande. Sanm pou moin zot i vé bril la paye avèk sosyalis. Mi di pa arien pars mi oi pa zot apré ralyé la droit ni l'éstrèm droit. Mi oi pa zot non pli tousèl konm zoizo dsi la bransh. I parl azot Mélanchon é sé l'èr ké zot i fé lo difisil ankòr. L'èr-la, mi di dann mon kèr, kosa so bann fou l'aprè rode ankòr, konm di lo kont, si i fo inn koz pou la mor, moin na konm l'inprézyon zot lé an plinn dan. Sé vré k'in pé i di, i vo myé ète tousèl ké mal akonpagné, mé sa sé dan la vi, pa dann la politik, koman-koman, é mi pans sé konmsa ké zot i fonksyone dopi lontan. La pa sa la politik d'inyon ? La fine dévri lo do avèk sa osi ? Z'ot ka lé grav. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, mi antan bien sak ou i di, é sa i anpèsh pa moin fé travaye mon tèt la dsi. Konm nou lé famiy, mi pé dir aou, mèm si ou i trouv sa sé in dyaléktik la po d'patat, mi pé kant mèm eklèrsi out manyèr oir anou :

- Dabor nout parti l'avé bézoin rofé son bann z'analiz dsi nout sityasion ké sé in sityasion néo-kolonyal é sé sak li la fé avèk son broshir « 70 an »

- Dézyèmman, nout parti l'avé bézoin tras lo kontour d'in politik dévlopman an déor d'lo sistèm néo-kolonyal é sé sak li la fé avèk son 25 propozisyon.

- Arzout èk sa li l'avé bézoin in l'institisyon : l'asanblé inik, avèk pou son l'ékonomi in prinsip la libèrté d'komèrs avèk l'ékstèryèr.

- A bon ! Eskiz amoin, mi san oui i sar parl amoin l'égalité réèl. Bin m'a dira ou sé pou nou lo moiyin finans nout dévlopman.

Astèr, ni propoz tousala bann rényoné é ni di azot alon fé in fron pou sort dann l'éta ké ni lé, é marsh dann shomin nout dévlopman bien réèl sète-la. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Kèr prop, kor prop, kaz prop ! » - In kozman po la rout

Sa in kozman moin la antann dimansh dann la boush in onm d'égliz apré fé son sèrmon. Zot i koné kosa moin la pansé ? Moin la pans la rolizyon malbar (hindou, si zot i vé !) l'aprè détinn dsi lé z'ot-pran sa konm in plézantri ! Pou kosa ? Pars, pou sak i koné pa, an pèryod karèm nout bann konpatriyot malbar i manz pa ma vyann, na poin rolasyon séksyèl, i mète par koté tout pansé lé pa pir. Aprés, i nétoiyé bien la kaz, la kour é kan la fine fé in bon toilète, i alime la lanp. Sa moin la vi pratiké dovan moin é mi di azot franshman sé in n'afèr mi aprézyé. Konmsa mi konpran la vi ! Astèr si bann rolizyon, dizon plito bann pratikan, i pran l'égzanp inn dsi l'ot é si sé in bann bon pratik, mi trouv sa lé bien moin. Alé ! ni artrouv é obli pal o kozman : « Kèr prop ! Kor prop ! Kaz prop ! ». Ni artrouv pli d'van.